

**Communiqué : Mise en candidature pour le prix Architecture 2019 de bibliothèques et de centres d’archives du Québec**

Le prix Architecture de bibliothèques et de centres d’archives du Québec a été créé afin de donner de la visibilité et un rayonnement aux réalisations architecturales de bibliothèques et de centres d’archives au Québec. Il est attribué pour un bâtiment neuf, un agrandissement, une rénovation, un recyclage, une conservation ou une restauration patrimoniale. La date d’ouverture du bâtiment au public, soit l’offre effective des services aux usagers, doit avoir eu lieu entre le **1er juillet 2017 et le 30 juin 2019**.

Ce prix est décerné à la bibliothèque ou au centre d’archives ainsi qu’à l’architecte. Il est attribué aux deux ans et il a été remis pour la première fois lors du Congrès des milieux documentaires du Québec en 2011. Pour l’édition 2019, le prix sera remis dans le cadre du Congrès des professionnels et professionnelles de l’information (CPI), le 30 octobre au Centre Mont-Royal, 2200 rue Mansfield, Montréal, QC, H3A 3R8, par les partenaires dont les logos se trouvent ci-bas. Architectes et responsables d’un projet architectural de bibliothèque, vous avez jusqu’au **20 septembre 2019** pour soumettre ensemble la candidature d’une bibliothèque ou d’un centre d’archives. Si vous avez participé à un tel projet, nous vous incitons à vous renseigner sur ce prix à l’adresse suivante : [**www.congrescpi.com**](http://www.congrescpi.com)**/prix/**

**Partenaires du prix Architecture 2019**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |